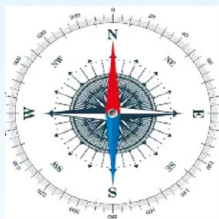


Jean Michel PAPON

Le bon sens pour Andernos

**ELECTIONS MUNICIPALES
ET
COMMUNAUTAIRES**

15 & 22 MARS 2026



MUNICIPALES 2026

Le bon sens pour Andernos

NOTRE ENGAGEMENT ELECTORAL

REUNIONS PUBLIQUES

Samedi 28 Février 2026 à 19h Salle du Broustic

Mercredi 11 Mars 2026 à 19h Salle du Broustic

Ethique -Transparence – Intégrité

www.papon2026.fr

Le bon sens pour Andernos

Ce n'est que du bon sens

Actif dans le monde associatif local, j'ai 60 ans, je suis marié et j'ai 2 enfants, j'ai connu Andernos en 1968.

Je suis ingénieur en hydraulique urbaine, traitement des eaux et aménagement du territoire.

Durant 35 ans, j'ai été le dirigeant d'un bureau d'étude et de contrôle en hydraulique et aménagement du territoire, en France, également à l'international dans les pays émergents ou en stress hydrique. **Notre territoire est malade, je m'investirai activement dans sa dépollution par une remise en conformité de ses infrastructures.**

Notre programme traite en **priorité de la vie quotidienne des Andernosiennes et Andernosiens. Notre but est également d'élever au rang de citoyens les habitants de cette belle ville balnéaire.**

Mais avant d'aborder les sujets du bien-être, de toutes ces choses apaisées et douces, nous, « Le bon sens pour Andernos » souhaitons revenir à la réalité du contexte local actuel soit : **le déversement des eaux usées dans le bassin, pour pas dire des "MERDES" !!** à hauteur de milliers de M3/Jour en ce moment.

Notre programme n'est pas dans le même ordre que celui des autres candidats à la mairie, il est juste lucide, clair et réaliste.

ANDERNOS 2026/2032

- Protéger notre cadre de vie
- Préparer l'avenir
- Rassembler les Andernosiens
- Préserver notre identité et notre environnement

Andernos n'est pas une ville comme les autres, c'est l'équilibre fragile entre bassin, forêts, quartiers et centre-ville.

PROPOSITIONS :

- Stop à la bétonisation excessive et irréfléchie
- Plan de lutte rigoureux contre les inondations
- Protections drastiques des espaces naturels et des arbres
- Mobilités douces sécurisées



CANDIDAT BENEVOLE

SANS INDEMNITE D'ELU

LE REJET DES EAUX USEES DANS LE BASSIN D'ARCACHON


Éradiquer les déversements des eaux usées et eaux vannes vers le bassin d'Arcachon pour éviter d'en faire une fosse septique à ciel ouvert. Nous ne voulons pas être l'équipe municipale qui devra expliquer aux ostréiculteurs/pêcheurs pourquoi il leur est interdit de travailler, et aux citoyens et touristes pourquoi les plages sont fermées et baignades interdites !! Car cela va malheureusement arriver si nous continuons ainsi !!

Qu'en pensent les commerçants et loueurs de résidences de vacances ?

Plan d'action et méthodologie

En urgence, nous demanderons le statut de commune sinistrée au titre de l'instruction du 4 mars 2002.

Notre mairie disposant de 235 agents, formera et détachera en partenariat avec le SIBA et son délégataire 10 personnes (détachées) en binômes pour recenser les désordres hydrauliques par les solutions suivantes :

- 
- Reprise de la sectorisation existante et réalisation d'investigations rues par rues reprenant les emplacements des réseaux d'eaux usées et réseaux d'eaux pluviales ainsi que les regards et accessoires.
 - Identification et quantification des eaux pluviales parasites et usées pour chaque réseau par temps sec et temps de pluie la nuit, pour localiser et évaluer les points noirs.
 - Recensement des anomalies constatées, transfert des données au SIBA pour intégration dans le Système d'information géographique-cartographie.
 - Inventaire des points noirs urgents, des contraintes techniques, des résultats des schémas directeurs existants avec le SIBA et les intercommunalités.
 - Elaboration des chemins critiques et priorisation des actions de travaux à mettre en place puis dossiers d'appels d'offres.
 - Engager immédiatement les travaux de mise en conformité des réseaux primaires, stations de pompages.
 - Procéder à la remise en fonctionnement hydraulique des fossés, des crastes, et des carmaux pour l'imprégnation et cheminement des eaux de surfaces (Eaux de pluies) vers les ruisseaux de la ville puis le bassin.

Nous demanderons le statut de **Ville Pilote**. Ce plan d'action sera réalisé en partenariat avec les ostréiculteurs et pêcheurs, le SIBA, la COBAN, le SYBARVAL, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département, La Région Nouvelle Aquitaine, l'Office International de l'Eau, l'AFD, l'Europe, le CMD, le Feder, le Fesi, et pour être sûr de pouvoir obtenir ces financements dont 80% sont octroyés dans le cadre du plan de commune sinistrée, je me suis déplacé à Bruxelles, à l'AFD, KFW, pour la partie non remboursable.

L'état du système de collecte des eaux usées de notre ville est assimilable à celui d'un pays émergent.

Ainsi nous pourrons améliorer et éviter à terme le déversement et la pollution du territoire d'Andernos Les Bains dans le bassin.

C'est mon métier et c'est notre priorité pour les Andernosiens.

Durée : **36 mois**

Budget investissement municipal hors SIBA sur 36 mois : **2 300 000 €**

LES COMITES DE QUARTIERS

Nous avons sectorisé notre ville en 11 quartiers afin de mieux identifier vos demandes. Dès la mise en place du nouveau conseil, chaque secteur sera animé par :

- **1 conseiller municipal** délégué qui assurera une permanence toutes les semaines.
- **3 citoyens volontaires** relayant la parole et les demandes des citoyens.
- Mise en place d'un local technique léger (Type chalet) pour le stockage d'outils rudimentaires de 1^{ère} nécessité (Pelles, pioches, brouettes, barre à mine...) Ce local sera doté d'une boîte aux lettres.
- **2 agents techniques** de proximité (Cantonniers) détachés en permanence pour pallier les demandes faites par les citoyens du secteur, s'assurer du bon fonctionnement des équipements municipaux (lampadaires, état et entretien des bancs, des trottoirs, de la végétation, de la prévention des risques, de l'information des riverains, curer les fossés, refaire les rigoles).

L'intérêt du comité de quartier :

- Il réside dans la connaissance des questions du quotidien et en aménagements supplémentaires
- Amélioration de la vie au quotidien, fixer les objectifs et les suivre
- Instaurer une vraie démocratie par les rencontres et les échanges
- Organiser et rapprocher les citoyens par la fête des voisins, nettoyage communautaire, découvertes des quartiers, ...)

Budget investissement : **33 000 €**

LA GESTION BICEPHALE DE LA COMMUNE

Notre équipe propose aux Andernosiennes et Andernosiens une gestion élargie par des consultations lors d'enquêtes publiques mais également lors de projets structurants, de développements, d'animations, environnementaux et autres.

Des consultations régulières rassembleront les comités de quartiers, les commerçants, les entreprises et les associations.

- D'un côté le conseil municipal avec ses élus, ses commissions, ses consultants, bureaux d'études, experts, enquêteurs publics.
- De l'autre, les commerçants, entreprises, associations locales, comités de quartiers.

UN MODELE EFFICACE DE DEMOCRATIE POUR NOTRE AVENIR

Construire c'est d'abord choisir, mais surtout prioriser, évaluer, et décider.

Ce modèle de gestion permet aux acteurs locaux d'être écoutés et responsabilisés, les élus d'être informés pour un développement nécessaire.



LA SÛRETE - LA SECURITE

L' élu en charge de la sécurité sera un homme d'expérience, face aux incivilités ressenties et que nous observons tous les jours, notre territoire doit se protéger par anticipation. Vous avez des droits, à la sûreté, à la sécurité, à la dignité, à l'éducation, à la santé. **A cet effet, la police municipale sera renforcée de 3 policiers supplémentaires (brigade cynophile)**

Dans les **2 premières années** du mandat :

- Rétablissement de l'éclairage nocturne sur la totalité de la ville
- Sécurisation de l'aire multimodale de **QUERQUILLAS**
- Dotation complémentaire d'équipements dans le cadre du développement de la vidéo protection de la ville.
- Mise en place du Poste de Commandement sécurité vidéo protection.
- Dispositifs de feux de trafic intelligents aux abords des passages piétons.

La police municipale sera relocalisée dans un bâtiment adapté et centré.

La mairie sera partie prenante dans les nouveaux locaux de la gendarmerie.

Montant de l'investissement : **1 650 000 €**

BUDGET

En prélude il est très important de préciser que le budget de fonctionnement et investissement, remboursements d'emprunts sont la résultante de vos impôts !! Vous avez un droit de regard sur votre argent qui est le fruit de vos efforts et économies. votre A n'importe quel moment du mandat, vous pourrez demander où et comment sont engagés les budgets.

- Notre première action de Gestionnaire Responsable sera la réalisation d'un audit financier.
- Pour les impôts fonciers, je m'engage à ne pas augmenter la part communale, de plus, nous pèserons de tout notre poids pour ne pas augmenter la part intercommunale (Coban +1.53% en 2025).
- Les dépenses de fonctionnement seront scrutées par nature, voire, au cas par cas, avec une analyse en rapport avec les années antérieures. Les indicateurs de gestion permettront d'anticiper le risque de dérives.
- Les dépenses d'investissements feront l'objet d'appels à projets, les Andernosiens seront enfin sollicités pour donner leur avis, rôle de la gestion bicéphale avec les acteurs concernés.
- Montant récapitulatif des investissements sur 6 ans : 12 633 000 € HT



LE COMMERCE

Le contexte

Les échanges réalisés à notre permanence ont permis d'identifier les points suivants :

- saisonnalité écourtée
- pouvoir d'achat
- charges fixes élevées,
- animation insuffisante
- difficultés d'hébergement de saisonniers

L'action immédiate de l'adjoint chargé du commerce sera de mettre en place un Groupement d'Intérêt Économique appelé GIE.

Le GIE constitue un cadre juridique intermédiaire permettant de mettre un intérêt commun pour un développement commercial sur la base d'animations, de mutualiser des services et achats, de diminuer les coûts de fonctionnements, de promouvoir des activités, de protéger une activité, de former le personnel des commerçants et entreprises.

Le GIE Andercom sera représenté par un conseil d'administration selon la loi n° 2005-157 du 23/02/2005 et l'ordonnance n°67-821 du 23/09/1967. Ainsi, le conseil d'administration sera composé d'une personne publique (Collectivité) et de représentants des commerçants.

Les actions du GIE seront les suivantes :

- Assurer un revenu aux ostréiculteurs en cas de fermeture temporaire de leur exploitation
- Aider les entreprises en difficultés et apporter un soutien économique aux commerces et entreprises
- Mutualiser les opérations d'achats (Assurances, comptabilités, prestations de services, sécurité, transports,)
- Donner des garanties bancaires aux entreprises
- Prendre en charge la formation de ses adhérents
- Héberger de jeunes entreprises et Startup en développement solidaire
- Développer la croissance économique des commerces de notre ville
- Création et accompagnement d'emplois
- Réaménagement du marché extérieur du vendredi

Le GIE est la structure adaptée pour le développement économique d'Andernos les Bains.

Montant de l'investissement : **150 000 €**



URBANISME – ENVIRONNEMENT

AGENCE FONCIERE MUNICIPALE - LOGEMENT

L'urbanisme est un levier essentiel de qualité de vie et de cohésion. Construire la ville, c'est d'abord respecter son histoire, ses paysages et ses habitants.

Nous défendons un urbanisme équilibré, non figé, non démesuré, au service de tous, préserver les quartiers, favoriser des formes harmonieuses, sans renier l'âme d'Andernos.

Nous mettrons en place dès 2026 un moratoire entraînant une révision du PLU.

Nous mettrons en place une Agence Foncière Municipale en charge de la gestion des terrains et des biens communaux.

Sur l'exercice 2026 / 2032 nous réaliserons :

- Amélioration des conditions de vies des PSH – Handicapés.
- Un lotissement de 80 parcelles de 400 m² pour maisons à énergie positive pour les jeunes couples et familles modestes travaillant ou habitant déjà Andernos.
- Construction de 60 logements de type locatifs.
- Un village des saisonniers à énergie positive.
- Une résidence personnes âgées de 60 logements à énergie positive.
- Un Ehpad de 70 lits en cours et long séjour médicalisé.
- Un centre médical 12 plateaux.
- 2 salles Omnisport/Handisport de 1500 m² chacune aux normes Internationales,
- Réfection du stade en pelouse synthétique.
- Remise aux normes sécuritaires de tous les bâtiments municipaux.
- Aménagement d'un point de baignade permanent l'été (1000 personnes).
- Mettre toute la ville en photovoltaïque selon la capacité des toitures par une concession de 30 ans et ainsi récupérer une contribution indirecte pour la dotation aux amortissements.
- Implanter une maison partagée des associations et une maison des jeunes
- Construction d'un écomusée du moulin, remise en état du lavoir du Bétey
- Création du parcours de santé entre le port du Bétey et le lycée Simone Veil
- Intégration des toitures blanches (sur les maisons neuves) pour la lutte climatique
- Bâtiment police municipale et gendarmerie
- Agrandissement du cimetière
- Plantation de 4000 arbres.
- Implantation de 140 bancs
- Réaménagement du bois du Broustic
- Appel à projets auprès des associations environnementales dans le cadre de la sauvegarde et la protection de la faune et flore.

Budget investissement : 8 500 000 € hors subventions

INTERCOMMUNALITE (COBAN)

Notre action, auprès de la COBAN, portera sur la gestion de l'eau (rendement), sur les mobilités (efficience), les déchets, la zone artisanale (aménagement urbains).

Proposition de pompes funèbres intercommunales pour des coûts maîtrisés.



LE BON SENS POUR ANDERNOS

Ce n'est que du Bon Sens



NOTRE EQUIPE

Jean Michel PAPON	Ancien Chef d'entreprise
Isabelle AZENS	Responsable gestion administration
Jean Louis DOUNIEZ	Cadre fonction publique
Annie SCHMITT	Cadre supérieure
Sandrine BARBIEUX	Infirmière cadre de santé
Hubert DUTOUYA	Cadre militaire en retraite
Jana MACHENAUD	Pharmacienne
Frédéric TOURNI	Officier de police judiciaire en retraite
Nathalie RENOULT	Assistant maître d'œuvre
Aimeric DECOUT	Gérant de société
Katia NOWAK	Comptable
Jean Pierre BERNINET	Chef d'entreprise
Anne-Marie KAPPES	Professeur en retraite
François VEILLON	Cadre de la fonction publique en retraite
Martine LEGER	Formatrice animatrice
François BIENCOURT	Responsable agence assurances
Jacqueline PRUNET NOYAL	Préparatrice en pharmacie
Eric DEVARENNE	Conducteur livreur
Martine VEILLON	Agent commerciale en retraite
Jean-Jacques WILL	Responsable secteur bancaire
Sylvie DEMOLIS	Cheffe d'entreprise en retraite
Jean Manuel PATRICIO	Commerçant en retraite
Chantal DECURE	Commerçante en retraite
Luc LAMBART	Chef d'entreprise
Jacqueline TRELY POUHEY	Agent administratif SAV
Robert WEBER	Agent territorial retraité
Margaux PAPON	Etudiante Master II
Joseph Severin RODOLFO	Technico-commercial industrie
Julie LACAZE	Etudiante SVT
François AZENS	Ancien chef d'entreprise
Isabelle COHEN	Ancienne Ballerine
Henri BOUDAT	Maître tailleur
Annette BERNINET	Gérante de société